

PV du Conseil d'administration de la SMF du 5 octobre 2013

Présents : J.-P. Borel, G. Bourgeois, C. Fermanian, P. Foulon, G. Grancher, A. Grigis, L. Guillopé, F. Klopp, E. Matheron, G. Monna, L. Moser-Jauslin, G. Pagès, P. Pansu, M. Peigné, S. Seuret, A. Szpirglas, M. Vigué-Poirrier.

Excusés : Y. Aubry, C. Lacour, O. Lafitte, A. Pasquale, C. Ropartz, F. Vandebrouck.

I. Approbation du PV du CA du 29 juin 2013

Rien à signaler. Le pv est approuvé, 2 abstentions.

II. Informations générales.

a) Nouvelles récentes

M. Peigné évoque l'accord entre le CNRS et la SMF, via le RNBM, pour un abonnement national aux 4 revues de la SMF (*Annales de l'ENS*, *Bulletin*, *Mémoires*, *RHM*). La négociation est terminée, la licence est en cours de rédaction.

Le ministère poursuit sa réflexion sur le cadrage des licences et masters, et notamment leur nomenclature. Malgré des courriers insistant des 3 sociétés savantes de mathématiques, la DGSIP n'a pas accepté de nous recevoir, en accusant seulement réception de nos propositions.

Enfin, il y a un changement de direction à l'INSMI avec le départ de G. Métivier, remplacé par Ch. Sorger. Des membres du bureau de la SMF ont été sollicités pour rejoindre l'équipe de direction. L. Guillopé, qui aura certaines charges de mission reste au bureau de la SMF ; en revanche, C. Fermanian le quitte, en particulier elle démissionne de la fonction de trésorier. Un nouveau trésorier doit être désigné sous peu parmi les membres du CA.

b) Propositions de nominations de représentants de la SMF dans diverses instances

Adirem : Sandra Delaunay, qui n'est plus au CA, sera remplacée par Aviva Szpirglas.

Commission culture de l'IHP : Agnès Desolneux.

Fondation Cap'Maths : Olivier Lafitte.

Union des Professeurs de Spéciales : Nicolas Tosel.

c) Chargés de missions

* Adhérents : ?

* Droits de l'homme : Valérie Berthé.

d) Représentants de la SMF

* Représentant au CIMPA : Aline Bonami

* Représentant au CNFM : Bernard Helffer, Aline Bonami (remplacée par Marc Peigné au 1er janvier 2014).

* Représentant à la CFEM : J.-P. Borel, Gérard Grangier, Aviva Szpirglas.

* Représentant de la SMAI : Gilles Pagès.

* Représentant de la SFDS Pascal Massart.

* Représentant de l'UPS : Gilbert Monna

* Yann Lefeuvre est membre du conseil scientifique des IREM à titre personnel mais accepte de faire la liaison avec la SMF.

e) Prix d'Alembert

Pour le jury du prix D'Alembert, sont proposés les noms suivants :

- Représentants de la SMF : Nalini Anantharaman, Aline Bonami, Cyril Imbert, Pierre Pansu.
- Représentant de l'AJSPI : David Larousserie.
- Représentant de la SFdS : Frédérique Letué.
- Représentant de la SMAI : Thierry Goudon.
- Représentant de Femmes et Maths : Véronique Chauveau.
- Autres : Martin Andler, Bernard Egger (APMEP), Paolo Bellingeri, Pierre-Alain Chérix.

Listes adoptées à l'unanimité.

f) Réseau des correspondants

La SMF a cette année 1900 adhérents, soit une baisse de 5% ; il y a aussi 50 correspondants dans les laboratoires et institutions françaises, la liste a été actualisée en décembre 2012.

Discussion sur le rôle des correspondants : ils doivent servir de courroie de transmission, et faciliter les va-et-vien entre la SMF et ses adhérents en France. Attention, toutes les informations et requêtes doivent ne passent pas nécessairement par eux et de nombreux réseaux parallèles existent: par exemple, celui des responsables de licence, de master, des préparations à l'agrégation, de formation des enseignants,... Le rôle du correspondant est avant tout de s'assurer que les différents réseaux fonctionnent au sein de leur établissement, de susciter des adhésions et d'assurer une veille sur la documentation et les commandes à destination de la SMF.

Une discussion s'engage. F. Klopp souligne que certains centres sont très grands et que le rôle du correspondant devient trop lourd, il faudrait donc nommer plusieurs correspondants. G. Pagès précise qu'à la SMAI, une des missions des correspondants est de faire remonter les résumés de thèses mais que le taux de

remontée est très faible. A. Grigis indique qu'il serait utile de mieux circonscrire la période d'adhésion et que chaque correspondant ait la liste des adhérents SMF de son périmètre ; M. Peigné précise que des listes seront fournies prochainement, mais qu'un contact au préalable avec le correspondant est préférable.

Pour toucher les jeunes recrues, la journée d'accueil ne suffit plus, car, en ce moment, l'IG recrute davantage que les universités et le CNRS réunis; il faudra d'ailleurs infléchir la ligne éditoriale de la Gazette, pour intéresser les doctorants et jeunes recrues de l'enseignement supérieur.

F. Klopp souligne que de nombreux doctorants ne feront pas une carrière académique, mais qu'ils ont quand même besoin d'un lien avec la communauté. L. Moser-Jauslin indique qu'aux USA les doctorants adhèrent (gratuitement) et pratiquement automatiquement à l'AMS ; M. Peigné rappelle que l'adhésion est gratuite la première année pour les moins de 35 ans, et donc en particulier pour les doctorants (sauf exception). P. Foulon s'interroge sur les actions à mener vers les étudiants de master. L. Guillopé informe qu'à Rennes et Nantes, le LabEx donne à chaque étudiant de M2 un volume de *Panoramas et Synthèses*. F. Klopp indique qu'en statistiques, il y a beaucoup de fin d'études en M2 et que cela vaut donc peut être la peine d'essayer de faire connaître la SMF aux étudiants de M2. A. Grigis s'interroge sur une ouverture vers les physiciens.

Au sujet des correspondants, J.-P. Borel s'interroge sur la façon dont sont choisis les correspondants et que certains sont inactifs et inamovibles. D. Barlet propose un mandat de 3 ans et G. Pagès un rdv d'une heure lors de la journée annuelle (voire le déjeuner, pour D. Barlet) Il est aussi précisé que la liste des correspondants apparaît dans tous les numéros de la *Gazette*.

M. Peigné propose dans un premier temps une liste de missions, qui seront rappelées aux correspondants (après rencontre et/ou contact téléphonique) :

- diffuser sur la liste d'envoi des laboratoires les informations de la SMF, que ce soit les messages vers les correspondants ou ceux vers les adhérents ;
- s'assurer que les collègues concernés par certains de ces messages (responsables scientifiques des bibliothèques, responsable de filières,...) répondent aux questionnaires ou se font représenter aux réunions ;
- s'assurer que leur laboratoire est adhérent à la SMF, relancer les commandes de livres de la SMF en particulier en fin d'exercice annuel ;
- susciter de nouvelles adhésions, notamment chez les jeunes, encourager les directeurs de thèse à faire adhérer leurs étudiants à la SMF ;
- faire remonter les critiques à l'égard de la SMF, sur des prises de position passée ou à faire, sur des choix de sa politique, sur ses faiblesses dans certains secteurs ;
- faire remonter les annonces de conférences, colloques, manifestations, activités qui seront organisés dans leurs universités et qui peuvent intéresser la SMF (avec éventuellement des parrainages).

Arguments à mettre en valeur :

- appartenance à une communauté ;
- insister sur le lieux de débat qu'est la SMF ;
- la SMF est une maison d'édition sans but lucratif et essaye de défendre cette indépendance; dans le contexte actuel, c est un point très important.

Ce « rôle » sera adopté au CA de décembre, mais les contacts seront déjà amorcés d'ici là, le principe d'un moment convivial le 20 juin avec les correspondants est acté.

III. Point sur les publications, par D. Barlet

Un suivi plus serré du travail des sous-traitant est mené pour atteindre l'objectif de résorber les retards. D. Barlet souligne que l'édition de livres reste un secteur porteur et que les bons livres rapportent de l'argent.

a) *Astérisque*

Le comité de rédaction demande instamment qu'*Astérisque* passe sous forme électronique. Il s'agit de s'adapter aux habitudes des mathématiciens, surtout des plus jeunes : voyager avec des fichiers électroniques.

Cela représente cependant un risque important pour l'équilibre financier de la SMF ; une façon d'atténuer ce risque serait que l'INSMI accepte d'étendre l'abonnement national à *Astérisque*.

b) Numdam (Guillopé)

Le travail vers Numdam est fait à Marseille, qui joue peu à peu un rôle croissant dans le secteur éditorial de la SMF.

Dans le cadre de l'accord avec l'INSMI, la SMF s'est engagée à remettre à Numdam avant la fin 2013 les fichiers de trois revues (*Annales ENS*, *Bulletin SMF*, *RHM*) parues depuis au moins 5 ans.

Etape suivante : *Mémoires, Séminaires et Congrès*. Là aussi, de nombreux retards sont dus au sous-traitant pour la composition, et la difficulté de récupérer les fichiers sources.

c) Droits

D. Barlet souhaiterait recommander aux auteurs d'écrire leur article en anglais, et qu'un texte français de qualité fourni avec la version anglaise, pourrait constituer une version électronique française gratuite. Ce serait un soutien au français, et une forme d'open access, notamment au bénéfice des pays francophones pauvres; et une originalité de la SMF par rapport aux éditeurs commerciaux.

F. Klopp souligne le risque de perdre des articles de qualité ; et qu'une des caractéristique de la SMF est de publier en français.

On pourrait aussi envisager, non pas d'inciter les auteurs à publier en anglais, mais ceux qui le font de fournir une version française.

4. Enseignement par J.-P. Borel

a) Commission enseignement

La commission enseignement s'est réunie, le pv va être rendu public. Elle va

réunir ses groupes de travail, qui évoluent en fonction de l'actualité.

Groupe de travail licence réfléchit sur l'impact des masters MEEF sur la licence, dimension francophone, l'attractivité des filières. Dans un premier temps, il faut faire remonter des chiffres.

Groupe de travail master : nomenclature, faibles flux, effets du nouveau processus d'accréditation.

Groupe de travail écoles d'ingénieurs : activité régulière, il a produit des textes à l'occasion des réformes de contenus en CPGE.

Groupe de travail géométrie : comment la SMF peut elle contribuer à l'évaluation des programmes de lycée ?

Il a été décidé de ne pas créer un groupe master MEEF ad hoc, mais de faire fonctionner le réseau de tous les acteurs. À l'ordre du jour, la formation continue.

Groupe de travail sur les mathématiques discrètes en voie de création.

Groupe sur la statistique pour les sciences du vivant (avec SMAI et SFdS). Cela prend de plus en plus de place sur le terrain.

A. Grigis se demande si, avec les nouveaux programmes en CPGE, notamment des mathématiques spéciales, certains enseignants ont besoin de formation. G. Monna précise que l'UPS a demandé à l'IG d'organiser cette formation et que celle-ci ne l'a pas fait. La demande est assez forte. L'UPS s'est alors tournée vers les écoles d'ingénieurs, pour l'informatique, l'algorithmique et Python. Les écoles d'ingénieurs ont été heureuses de fournir des journées de formation (et, par la même occasion, de promotion de leur école). Il nous faut des sujets 0. Le changement le plus décisif, c'est la fusion des concours Centrale, CCP et E3A.

J.-P Borel rappelle que la formation continue, même du supérieur, est du ressort des ESPé.

P. Foulon souligne que l'Education Nationale ne sait pas se souvenir de la qualification de son personnel et ne garde pas trace du fait qu'un agrégé a une compétence en informatique.

Attention, pour les sous-disciplines des mathématiques, la situation est différente. Nos jeunes licenciés sont sensés avoir un bagage homogène, incluant statistiques, algorithmique,..., c'est la position adoptée par les sociétés savantes dès 2006.

b) Cadrage des masters

Objectif : clarification de l'offre par disparition des spécialités, et un choix restreint.

La dernière proposition du ministère, c'est une liste de 3 intitulés, résultat de consultations variées :

- Mathématiques.
- Mathématiques appliquées.
- Probabilités/statistiques.

Il est exclu de coupler deux intitulés. Par exemple, combiner mathématiques et

informatique. Or cela peut être une question de survie dans les petites universités.

Inquiétude : sera-t'il interdit d'avoir un parcours probabilités/statistiques à l'intérieur d'une mention maths ?

M. Peigné souligne que la SMF a du mal à se faire entendre mais qu'elle met tout en œuvre pour protéger les masters de mathématiques, qui sont très fragiles en ce moment.

L. Moser-Jauslin s'interroge sur le devenir des préparations à l'agrégation et son articulation avec les masters recherche (agreg année n et M2R année n+1)

J.-P. Borel précise que le ministère envisage une réforme d'ensemble de l'agrégation, en attendant, les préparations à l'agrégation vont rejoindre les masters recherche.

c) Informations

Le groupe master fait remonter des informations sur le sort réservé aux étudiants bénéficiaires d'Emplois d'Avenir Professeur.

La SMF a été alertée sur les restrictions d'accès (nationalité) au concours du Cafep (CAPES de l'enseignement privé).

5. Grand public par P. Pansu

P. Pansu évoque la sortie imminente de la brochure *Mathématiques, l'explosion continue* et encourage les collègues à passer commande. Petit événement de lancement de cette brochure à Marseille le 22 octobre (combiné à un bilan de l'année des Mathématiques pour la Planète Terre), à l'occasion des Journées Nationales de l'APMEP. Les adhérents de la SMF vont la recevoir avec la prochaine *Gazette*.

Mathématiques pour la Planète Terre 2013. Appel urgent manuscrits pour 1 jour, 1 brève. Les éditions *Nouveau Monde* vont publier 100 brèves. Contrat auteurs signé par Cap'Maths. Il est possible que la SMF apparaisse comme co-éditeur.

Journée des prix de l'Académie. Elle aura lieu à Nancy le 11 décembre 2013, à Toulouse en 2014.

Communication autour d'ICM 2014 à partir de janvier 2014.

Le cycle « Une question, un chercheur » continue sous la même forme. Inscription obligatoire sur le site web. Campagne d'affichage plus large. On cherche des professeurs de CPGE (maths et physique) pour prendre cette opération en main.

Le salon de la culture et des jeux mathématiques reviendra place Saint-Sulpice, les sociétés et thème des métiers des maths auront une plus grande place.

Thème à trouver pour la journée annuelle (20 juin 2014). En ce qui concerne la table ronde, on peut envisager un débat sur les Massive Online Open Courses

(MOOC) ; le véritable enjeu est la réponse collective à apporter à l'initiative France Université Numérique du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

L'ONISEP postule pour une subvention considérable pour la promotion des métiers de la science, elle a choisi comme caution la FSS (Fédération des Sociétés Scientifiques, très peu représentative). La question se pose de savoir si la SMF et la SMAI peuvent s'agréger au projet.